

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité
COMMUNE D'ALTVILLER

Conseil Municipal du 26 avril 2013

1. Attribution du lot n° 1 du marché Réhabilitation du foyer
2. Rapport d'activité du SIANA
3. Divers

Rajout d'un point supplémentaire avec l'accord du Conseil Municipal par

- Avenant n° 1 au marché « Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie -Lotissement des Primevères et lotissements Rucho et Communal »

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 26AVRIL 2013**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 19 heures 30 au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. DERU Claude – Mme TALAGA Joëlle – M. GERARD Michel – M. MULLER Serge –
M. MATZ Jean-Pierre – M. CLAMME André – Melle PICQ Anne-Louise – Melle
WEINACKER Angèle - M. SENSER Gérard - Melle WEINACKER Angèle

Absent excusé : M. PENNERAD Pascal - Mme DE GOBBI Sarah – M. BIEGEL Fernand -
M. MONTALBANO Jean- Pierre

Procuration : M. PENNERAD Pascal a donné procuration à M. GERARD Michel
M.BIEGEL Fernand a donné procuration à Mme TALAGA Joëlle
M. MONTALBANO Jean Pierre a donné procuration à M. DERU Claude
Mme DE GOBBI Sarah a donné procuration à M. CLAMME André

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme TALAGA Joëlle est nommée secrétaire de séance.
Madame RIFF Laurence étant auxiliaire du secrétaire

**1° Attribution du lot n°1 « Menuiseries extérieures – PVC Occultation-stores » du
marché Réhabilitation du Foyer**

Le Conseil Municipal a relancé l'appel d'offre du lot n° 1 « Menuiseries extérieures – PVC Occultation-stores » déclaré infructueux lors de l'ouverture des plis du 26 mars 2013. Sur les 3 entreprises consultées, seulement 2 entreprises ont présenté une offre.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 22 avril 2013 en présence de Monsieur Alain EISELE, architecte DPLG.

Le rapport d'analyse des offres conclut que la société **Fenêtres SCHMITT de THEDING** présente l'offre la mieux disante pour un montant de 20 918,00 € H.T soit 25 017.93 € T.T.C

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer le lot n° 1 du marché Réhabilitation du Foyer à l'entreprise Fenêtres SCHMITT de THEDING pour un montant de 20 918,00 € H.T soit 25 017,93 € T.T.C.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la bonne exécution de l'opération dans la limite de l'enveloppe de crédit inscrite au budget municipal.

2° Rapport d'activité 2012 du SIANA

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2012 du SIANA réalisé par le Technicien Rivière Monsieur Gaël BEHR.

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2012 du SIANA.

3° Avenant n° 1 au marché « Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie – lotissement des Primevères et lotissements Rucho et communal

Dans la cadre des travaux du marché « Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie -Lotissement des Primevères et lotissements Rucho et Communal », la Commune a signé un marché avec l'Entreprise TERRALEC de OETING pour un montant de 43 665.00 € HT, soit 52 223.34 € T.T.C.

A la demande du maître d'ouvrage des modifications ont été apportées au marché :

- Fourniture et pose de 6 regards avec tampon fonte : + 1410 € H.T
- Pose de lanterne sur PBA : + 180 € H.T
- Remise à titre commerciale sur la fourniture des ensembles d'éclairage : - 1000 € H.T

Le montant du marché après avenant serait de :

	H.T	T.T.C
Montant initial du marché	43 665,00	52 223,34
Avenant n° 1	+ 590,00	+ 705.64
	44 255,00	52 928.98

Il est précisé que l'avenant proposé :

- Ne remet pas en cause la mise en concurrence initiale
- Ne bouleverse pas l'économie du marché
- Est dû à des sujétions techniques imprévues rencontrées lors de l'exécution du contrat

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider l'avenant n° 1 du marché « Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie - Lotissement des Primevères et lotissements Rucho et Communal »
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 du marché « Remplacement de l'éclairage public dans le cadre d'un projet d'économie d'énergie - Lotissement des Primevères et lotissements Rucho et Communal » d'un montant de 590,00 € H.T soit 705.64 € T.T.C

4° Divers

- Le tracteur a été livré
- Les travaux du local technique sont presque achevés
- Les travaux du parking du foyer pourront être réalisés au mois d'août.
- Nous avons reçu un courrier de l'évêché concernant la désaffectation du presbytère. En principe rien n'empêche une telle opération, il appartient à l'évêché de consulter pour avis les prêtres du secteur, Monsieur le Vicaire Episcopal de la zone de Saint Nabor ainsi que le Conseil de Fabrique de l'église d'Altviller.

ALTVILLER le 26 avril 2013

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques